

Zone Industrielle - BP 20453  
12104 MILLAU Cedex FRANCE  
Tél. 05 65 59 22 20 - Fax 05 65 61 19 64

N° TVA Intracommunautaire FR 79 420 992 406  
IBAN FR76 3000 3013 2000 0200 2545 246 - SWIFT SOGEFRPP  
IBAN FR76 1120 6000 3250 0021 2728 729 - SWIFT AGRIFRPP812  
Merci d'indiquer le numéro de Facture lors du paiement.

SAS TECHMAY LOGETIQ - Capital 3.712.800 €  
RCS Rodez B 420 992 406 - N° SIRET 420 992 406 00017  
CODE APE 1729Z

## LIVRAISON

## FACTURATION

MARITON SA  
M. BRESSI T 04.90.44.51.38  
31 BD JOLIOT CURIE - BP 10  
13250 ST-CHAMAS  
FRANCE - 10 328 411 509

REÇU le 07 juil. 2022

SI CONTACT  
LA ROBOLE - BP 253  
POLE D'AIX LES MILLE-400 RUE P. BERTHIER  
-  
FR-13797 AIX EN PROVENCE CEDEX 3  
FRANCE

Page : 1 / 1

Réf. ISO : PRO023 Annexe 3/D

DATE Date	N° FACTURE Invoice N° / Credit Note	DÉLÉGUÉ COMMERCIAL Processed by	RÉF. COMMANDE Ref Order	N° CLIENT Customer N°	N° COMMANDE Order N°
30/06/2022	206428	SERVICE COMMERCIAL	COM035945-36708	SICONTAC	XXX022775/XX
CODE	ARTICLE OU RÉFÉRENCE ET DESCRIPTION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT H.T.	
197264-458660/...	PLANCHES A1 99X38,1 mm PT ACOMPTE	10 boite(s)	4,56	45,60 EUR	
197264-459981/...	PLANCHES A1 99X38,1 mm PT SOLDE FORFAIT PORT ET EMBALLAGE Art. : PORT	10 boite(s) 1	4,56 22,00	45,60 EUR 22,00 EUR	
		MONTANT TOTAL H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.	NET A PAYER
		113,20 EUR	20,00 %	22,64 EUR	135,84 EUR

CONDITIONS DE PAIEMENT : Echéance : 31/07/2022 - Paiement TRAITE

### Conditions générales de vente au verso et consultables sur internet.

T.V.A. acquittée sur les débits. Tout paiement anticipé donnera lieu à un escompte de 0,5 % pour une période non divisible de trente jours. Clause de réserve de propriété : les marchandises restent notre propriété jusqu'à complet paiement de leur prix. Toutes contestations donnant lieu à un litige seront soumises au Tribunal de Commerce de Rodez, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs. Toutes clauses identiques figurant sur les papiers de commerce de nos cocontractants seront réputées non écrites et donc non opposables à cette juridiction. Si une facture venant à échéance n'est pas réglée, même partiellement, le vendeur exigera une pénalité de retard dont le montant sera équivalent à 3 fois le taux d'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 euros (loi n° 2012-387 du 22 mars 2012), destinée à couvrir les frais de recouvrement.



SAS Capital 3.712.800 €  
BP 20453 - 12104 MILLAU Cedex FRANCE - Tél. 05 65 59 22 20  
RCS Rodez B 420 992 406 - N° SIRET 420 992 406 00017  
CODE APE 1729Z

Contre cette LETTRE DE CHANGE  
stipulée SANS FRAIS  
veuillez payer la somme indiquée  
ci-dessous à l'ordre de :

CODE MONNAIE ISO

EUR

MONTANT POUR CONTRÔLE 135,84 EUR	DATE DE CRÉATION 30/06/2022	ÉCHÉANCE 31/07/2022	RÉF. TIRÉ 206428	MONTANT 135,84 EUR
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
R.I.B. du TIRÉ 10096 18571 00068909701		DOMICILIATION CIC AIX EN PROVENCE		
Code établi. ACCEPTATION OU AVAL ▼	N° de compte	Clé R.I.B. NOM et ADRESSE du TIRÉ	Signature du tireur	
32841150900073		ne rien inscrire au-dessous de cette ligne ▼		